L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

—Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON

No 74 241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, le vendredi à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci après—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés par les numéros 1 et 2, de l'Ilot No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième, Thomas (anciennement rue Fabry) d'après le plan No 5 dans les registres de G. H. Stringer ancien notaire. Ledits lots mesurant comme suit à savoir Le lot No 1 formant d'après le plan No 5 dans les registres de G. H. Stringer ancien notaire. Ledits lots mesurant comme suit à savoir Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième, et le lot No 2 31' 9" de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627 29-31—33 rue Rousseau

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Clara, Cto. Willow (autrefois rue Marion) et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. E. Phelps ancien voyer, le 1er juin et 1846 et d'après un autre plan par Gilroux et Castaing, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposés au l'étude de E. H. Ker, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara, plus ou moins, par 126' 7" 1" de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations sont connues comme No 1205-07 rue Clara

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilot, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins par 126' 7" 1", plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a à un an ou en un et deux ans de crédit à l'option du dit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication le même devant être garanti avec 5 pour cent hypothèque spéciale et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les titres de 1904 devant être passés par les acquéreurs au dessus et au plus du prix de adjudication 1/2 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs à la dite adjudication, et les polices remises par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de la somme du prix. Les actes de vente devront être exécutés pardevant Placide DeCharbonnet, notaire aux frais des acquéreurs

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.

P. A. Dreux, avocat
P. D. Charbonnet, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garver.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato Encanteur Je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés ci-après—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme les Trois de l'Ilot No 1 lequel est borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelé la "Commune" lequel dit lot mesurant vingt et un pieds de face à la rue Remparts par cent trente pieds de profondeur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenant situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Galvez, Quartier, Miro et Hôpital, et mesurant trente pieds de face à la rue Galvez par une profondeur de cent trente cinq pieds entre lignes parallèles, laquelle lot est connu sous le No 1210 rue Galvez et consistant d'un cottage—résidence.

Les améliorations sont connues comme No 1210 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette à bail à loyer. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront issues sur application.

Conditions — Un tiers comptant, le balance s'il y en a à un an ou en un et deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. N. Mahoney notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur.

26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Solicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race Phone 983 ; à Algiers au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville :

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1 sept—10m—dim mer ven

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WILLIAM HARDING.

No 74,631—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune, JEUDI, le 15 déc 1904, à midi confirmé, vente à un ordre rendu et signé le 29 nov. 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de ladite Cour, Division D il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilot No 107 A (maintenant ——), borné par les rues Jackson (maintenant Général Ogden) Septième (maintenant Hickory) Mary (maintenant Eagle) et Cohn, désigné comme lot No 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Mary (ou Eagle) et Cohn. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Acquis le 22 mai 1903, livre 177, folio 286.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 déc—4 9 15

Cottage Double.

Dans le Quatrième District.

Nos 2916-18 Rue Troisième.

Dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Fisher (née Hanson).

No 74 553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune, près de la rue Baronne JEUDI le 15 décembre 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans 311 rue Baronne en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1904 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc, quatrième district de cette ville, lot numéro 4[illegible] borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Clarborne désigné par le No 6 et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur

Conditions. Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a en deux termes d'une année après la date de février, huit pour cent d'intérêt payable de la date de la vente jusqu'au paiement garanti par hypothèque et bien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent, le partie de son allemande, et l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1904, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. D. Veil, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand Format..... 50c.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MARY JANE FORRESTER, femme de Harvey P. McNeely.

No 74,348—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 59,370—Division B—Attendu que Harvey P. McNeely a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Jane Forrester, femme de Harvey P. McNeely, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Conrad G. Gottier, avocat.

30 nov—30—déc 4 9

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

ILOT DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers.

Du bois de construction et de manufacture du Premier District, à un Hot emplacement du Nouveau Bassin et à deux lots du chemin de fer Electrique de la rue Washington.

Succession de Samuel Powers

No 42,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par Jas A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union, en conformement à un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 42,592 daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot Nos 2 dans Marley, maintenant l'Ilot No 742 de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Marley maintenant Lowerline (ou rues St Pierre Dix-septième, maintenant Vénus, et Versailles, maintenant Aglaé, ayant une façade de trente cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix-septième ou Vénus et Versailles ou Aglaé.

Conditions Comptant— 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix.

A proximité du Ferry, Marché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeli ne Brown, femme d'Alfred Clark.

No 74 540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI, le 27 décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Division A le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'Ilot No 7 autrefois No 21 borné par les rues Alix, Séguin, l'avenue Pélican et la rue Benny (autrefois Pavera) d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T Cairo, alors un notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprenant le cottage double 218 et 220 rue Alix et bond pour environ 318 pieds.

Conditions—Comptant : 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. E. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Fischer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,573—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les cinq jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Augustin Fischer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm R. Kerr, greffier. 7 déc—1f

Succession de Mme Annie Berg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74 348—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August W. Berdon administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. J. O. Dupuy, avocat. 2 déc—2 9 11

Succession de Julien Firmin Pintat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,370—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par veuve Firmin Pintat, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chapelis, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de Frank Amancio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,645—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Hugh S. Sathen, avocat. 1 déc—1 5 10

Succession de Mary Jane Forrester, femme de Harvey P. McNeely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 59,370—Division B—Attendu que Harvey P. McNeely a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Jane Forrester, femme de Harvey P McNeely, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. E. Williams, avocat. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de Jesse H. Massie

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,330 - Division A—Attendu que Mme Mary E. Davidson, veuve de Jesse H. Massie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jesse H. Massie décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Bernard Bruns, avocat.

29 nov—22—déc 7 8

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ilot de terre désirable avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné par l'avenue Washington, les rues Rochelave Tonti et Quartrième.

Jeudi le 5 janvier 1905—Succession de Henry Kaiva.

No 73,007—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 5 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu et signé le 15 novembre 1904 par l'Hon. Geo H Theard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième Koch-blave et Tonti mesurant 267 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, la même mesure sur la rue Quatrième par 257 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Tonti, la même mesure sur la rue Rochelave, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois à un etage, retiré de la banquette, contenant galerie sur le devant, environ 7 chambres, la cour contenant grande écurie, citerne, hangar, pavillon etc, le tout connu comme 3719 Avenue Washington

Termes et conditions— Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantie par hypothèque spécial et lien de vendeur sur la propriété vendue avec la pacte de non-aliénande et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès; la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles dans l'année 1904, et l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire. 10 0/0 comptant déposés au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Intérêt de Propriétés de Valeur du Troisième District.

E. M. Dalby vs Henry Beckemeyer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74 604—En vertu d'un writ de mise et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1905, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur Henry Beckemeyer ou Beckmeier dans et à la propriété ci-après décrite à savoir

Premièrement—Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans l'ilot borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et Enghien, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 6 et mesurant vingt six pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Deuxièmement—Un lot dans le même ilot que le ci dessus et compris au dit lot ci dessus décrit et désigné comme le lot No 6 et mesurant trente cinq pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Vol. J. Stevis, avocat pour le plaignant.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Mardi, le 3 Janvier 1905 de Propriété de Valeur du Sixième District.

The Barber Asphalt Paving Company, Solomon Reinach, subrogé, vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 74,726—Devertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI le 3 janvier 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un filet de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans compris entre les rues Calhoun, Story et Barrett et la ligne de division de la propriété Foucher Du Circé, subdivise en deux parties de terre faisant face, deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Calhoun sur une profondeur et façade sur chacune des rues Barrett et Story de cent vingt pieds entre lignes parallèles et l'autre portion mesurant deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face sur la ligne de la propriété Foucher Du Circé, subdivise en deux pieds sept pouces et six lignes de profondeur et façade sur les deux rues Story et Barrett entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour l'exécutant.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur sise dans le Quatrième District.

Formant les Nos municipaux 2926, 2928 et 2932 rue Chippewa, entre les rues Sixième et Septième.

Elias L. Jones vs Charles Bothner et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 74,712.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2924 rue Chippewa, avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos six et sept de l'Ilot No 21, borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St Thomas et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilot que la propriété ci dessus et contigu aux lots ci devant décrits par le No 8 sur un plan fait par L. Bringier voyer général, le 6 mars 1835, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Septième, formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jos Lacoste, aliegar avocat pour le plaignant

26 nov—26 28—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 74,329— En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904, décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 15 décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I Les steamboats ci après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilleures installations de pompes, appareils meubles et toutes autres dépendances y appartenant, etc., (lesquels bateaux ayant été construits par le chantier de Messrs Howard & Jeffersonville Indiana) à savoir

1° LE STEAMBOAT ELECTRA, 170 pieds de longueur 35 pieds de largeur, 8 8/10 pieds de profondeur, capacité environ 550 tonneaux ou 2,200 balles de coton, construit en 1897.

2° LE STEAMBOAT W T SCOVELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, 7 7/10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1 100 balles de coton, construit en nov 1895

3° LE STEAMBOAT QUEEN, 125 pieds de longueur, 28 pieds de largeur 5 6/10 pieds de profondeur Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton, construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur 28 pieds de largeur, 3 5/10 pieds de profondeur Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton; construit en l'automne de 1899

II Aussi les barges suivantes (toutes des barges modèles) à savoir

1° Les BARGES KLONDYKE ET YUKON, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur construites en 1898.

2° LES BARGES READY ET RELIEF chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites en 1898.

Les barges MAUD et RELIEF chacune d'environ 126 pieds de longueur 20 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, construites il y a quatre ans.

La barge VIDETTE d'environ 130 pieds de longueur, 28 pieds de largeur et 6 pieds de profondeur, construite il y a 9 ans.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. B. Forman, avocat pour Carter Bros., Plaignants au rule.

J. D. Grace avocat pour le Receveur

W. B. Benedict, avocat pour la Red River Line.

12 nov—12 13 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil de 4 Remorqueurs de valeur à savoir:

L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM et le RED RIVER.

Accord de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receveur

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau, divers, etc. Accord Entrepôts et Elévateur, etc.

Dans l'affaire de la Red River Line pour Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. A la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, à midi.

1° Un entrepôt de valeur d'environ 150 x 70' sur le bord du fleuve, à Shreveport Lee, sur terrain loué à bail le bail expirant le 15 mai 1907, le loyer à raison de $72 par an, payable d'avance Une copie du bail avec entre blanc à cela attaché montrant la situation exacte dudit entrepôt, peut être examiné dans ce bureau, aussi des détails complets des termes et conditions du bail seront donnés; aussi un élévateur à vapeur. Elévateur d'environ 70' de long au même endroit et étant en ce sort conjointement avec le ci-dessus entrepôt.

2° Aussi un lot de meubles de bureau et installations et 2 coffre-forts en fer. Aussi 1 un grand lot d'entrepôt et de "trunks" pour le coton et poste de steamboat, pelles, seaux, bitons, chaînes, toiles ; divers, etc. Aussi fils pour lumière électrique, etc., aussi 1 dynamo et le tout d'après l'inventaire enregistré en ce bureau.

3° Aussi deux petits entrepôts en bois (servant à l'usage des bateaux à vapeur) un est situé sur la rive du fleuve à East Point et l'autre sur la rive du fleuve à Campti (sur la Rivière Rouge)

4° Aussi un élévateur en une portion adaptable et installé pour 5/81 (d'environ 75' de long) avec installations etc. sur les bords du fleuve, à Alexandrie Lee. Le tout d'après l'inventaire enregistré dans ce bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. B. Forman avocat pour Carter Bros. plaignante in rule.

J. D Grace, avocat pour le Receveur.

W. B. Benedict, avocat pour la Red River Line. 3 déc—3 6 7 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil de 4 Remorqueurs de valeur à savoir:

L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM et le RED RIVER.

Accord de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receveur

Accord sur grand coffre-fort en fer, 2 petits coffres en fer "amalgam", 2 éventails électriques pour plafond, etc.

II. A la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, à midi.

1° Un entrepôt de valeur d'environ 150 x 70' sur le bord du fleuve, à Shreveport Lee, sur terrain loué à bail le bail expirant le 15 mai 1907, le loyer à raison de $72 par an, payable d'avance Une copie du bail avec entre blanc à cela attaché montrant la situation exacte dudit entrepôt, peut être examiné dans ce bureau, aussi des détails complets des termes et conditions du bail seront donnés; aussi un élévateur à vapeur. Elévateur d'environ 70' de long au même endroit et étant en ce sort conjointement avec le ci-dessus entrepôt.

2° Aussi un lot de meubles de bureau et installations et 2 coffre-forts en fer. Aussi 1 un grand lot d'entrepôt et de "trunks" pour le coton et poste de steamboat, pelles, seaux, bitons, chaînes, toiles ; divers, etc. Aussi fils pour lumière électrique, etc., aussi 1 dynamo et le tout d'après l'inventaire enregistré en ce bureau.

3° Aussi deux petits entrepôts en bois (servant à l'usage des bateaux à vapeur) un est situé sur la rive du fleuve à East Point et l'autre sur la rive du fleuve à Campti (sur la Rivière Rouge)

4° Aussi un élévateur en une portion adaptable et installé pour 5/81 (d'environ 75' de long) avec installations etc. sur les bords du fleuve, à Alexandrie Lee. Le tout d'après l'inventaire enregistré dans ce bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. B. Forman avocat pour Carter Bros. plaignante in rule.

J. D Grace, avocat pour le Receveur.

W. B. Benedict, avocat pour la Red River Line. 3 déc—3 6 7 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil de 4 Remorqueurs de valeur à savoir:

L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM et le RED RIVER.

Accord de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receveur

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 15 décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I Les steamboats ci après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilleures installations de pompes, appareils meubles et toutes autres dépendances y appartenant, etc., (lesquels bateaux ayant été construits par le chantier de Messrs Howard & Jeffersonville Indiana) à savoir

1° LE STEAMBOAT ELECTRA, 170 pieds de longueur 35 pieds de largeur, 8 8/10 pieds de profondeur, capacité environ 550 tonneaux ou 2,200 balles de coton, construit en 1897.

2° LE STEAMBOAT W T SCOVELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, 7 7/10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1 100 balles de coton, construit en nov 1895

3° LE STEAMBOAT QUEEN, 125 pieds de longueur, 28 pieds de largeur 5 6/10 pieds de profondeur Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton, construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur 28 pieds de largeur, 3 5/10 pieds de profondeur Capacité environ 300 tonnea